Historique du 8e Régiment d'Infanterie territoriale – Librairie Chapelot – Paris – Collection B.D.I.C. - droits : domaine public - 2017

HISTORIQUE

DU

8e REGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE

Au début de la guerre, le 8e régiment territorial d'infanterie travaille à l'organisation du camp retranché de Dunkerque.
Le 14 septembre 1914, différentes fractions du 4e bataillon qui avaient été, dans la nuit du 13 au 14, occuper Rousbrugghe, en Belgique (30 kilomètres de Dunkerque) ont un engagement avec un parti de cavalerie allemand établi dans le voisinage. Les uhlans se sauvent, laissant 1 mort et emportant leurs blessés : le 8e a 2 morts et 10 blessés.
Le 16 septembre 1914, le 2e bataillon est envoyé à la garde des voies ferrées que les Allemands détruisent dans leur retraite vers l'Est ; les compagnies sont détachées à La Madeleine, Dourges, Lens, Don Sainghin.
Le 17, après un léger engagement avec des auto-mitrailleuses allemandes, il réussit à faire évacuer sur Dunkerque un convoi de 150.000 litres d'essence requis à Corbehem
Le 24 septembre 1914, le 3e bataillon part dans la direction de Douai.
Du 9 au 12 octobre, les 2e et 3e bataillons participent vigoureusement à la défense de Lille avec deux compagnies du 5e et deux compagnies du 7e territorial. Ces bataillons ayant finalement été faits prisonniers, le nombre de tués et blessés (assez important) est inconnu, mais *l***e prince de Bavière félicite le commandant de PARDIEU, du 8e territorial, de sa belle défense et l'autorise à garder son épée.**
Dans un des engagements autour de Lille, le capitaine **ROGIER** s'empare d'un canon et est pour ce fait cité à l'ordre de l'Armée.
Un certain nombre d'officiers et de soldats, qui ont refusé de se rendre, se cachent à Lille et réussissent par la suite à s'enfuir et regagnent le régiment.
Le 2 novembre 1914, le 4e bataillon part pour Furnes à la disposition de la mission française en Belgique.
Le 3, il est à Pervyse, où il occupe les tranchées quelques jours sur la ligne de chemin de fer entre Pervyse et Dixmude.
Le 10, il remonte sur Nieuport, et prend les tranchées devant Lombartzyde et sur l'Yser.
Le 18 novembre 1914, le bataillon revient dans le camp retranché de Dunkerque, à l'exception d'une section de mitrailleuses qui reste sur l'Yser jusqu'au 2 décembre.
Ces opérations ont coûté 2 tués et 4 blessés.
Le 1er janvier 1915, il est reconstitué un 2e bataillon avec ce qui est revenu des 8e et 10e compagnies et au moyen de nouveaux éléments venus du dépôt.
A la fin de décembre et pendant tout le mois de janvier, Dunkerque est bombardé par avions ; le 8e a 9 tués et 20 blessés.
A partir du 8 mars 1915, le régiment passe sous les ordres du général commandant le groupement de Nieuport, par décision du général en chef. Il est mis à la disposition du contre-amiral commandant le secteur nord et occupe à partir du 9 mars les tranchées avec les fusiliers marins (un bataillon en première ligne, un bataillon en réserve et un bataillon au repos).

Ancestram

Le 19 avril 1915, le régiment est relevé par le 6e territorial et retourne dans les environs de Bergues, où il est placé sous les ordres du général commandant la 81e division territoriale, pour travailler à l'organisation du camp retranché de Dunkerque.
Il a perdu, depuis le 8 mars, 10 tués, 46 blessés.
Le 1er juin 1915, le 8e territorial est mis à la disposition du général commandant la 45e division, pour hâter l'exécution des travaux de défense sur la rive est du canal de l'Yser, entre Boesinghe et l'armée anglaise. Le 8 juin, la 45e division étant relevée par la 4e division britannique, le régiment retourne dans les environs de Bergues.
Ces travaux coûtent au 8e : 3 tués, 17 blessés.
Le 23 juin 1915, le 8e territorial reçoit l'ordre d'aller relever le 6e territorial aux tranchées devant Nieuport. Il y perd : 11 tués, 8 blessés.
Le 8 juillet 1915, le régiment passe à la 2e Armée et est remplacé au 32e corps d'armée par le 123e régiment territorial. Il est désigné pour faire partie de la réserve d'infanterie du 14e corps d'armée, en remplacement du 123e territorial.
Le 11 juillet 1915, le régiment arrive à Proyart et Framerville, où il est mis à la disposition du général commandant la 154e division. Il prend les tranchées dans les secteurs de Chuignes et de Foucaucourt (6 compagnies dans les tranchées, 6 compagnies au repos) et fournit 150 auxiliaires pour les travaux de mines.
Pertes : 13 tués, 36 blessés, 11 disparus.
Le 18 septembre 1915, la 154e division est relevée par le 12e corps d'armée britannique. Le 8e territorial va cantonner le 21 à Marcelcave et Wiencourt. Il suit la 154e division dans l'Artois jusqu'au 27 septembre. Il passe à la disposition du général commandant le 33e corps d'armée et, le 1er octobre, à la disposition du général commandant le 21e corps d'armée.
A partir de ce moment, le 8e territorial est employé à faire des travaux pour la 43e division. Il cantonne à Beugin, Aix-Noulette, Maisnil-les-Ruitz, et fait des corvées de portage aux tranchées qui font face à Angres.
Le 8 octobre 1915, le régiment passe à la 13e division pour occuper le plateau de Lorette et assurer l'entretien des travaux et communications dans cette région.
L'état-major est à Gouy-Servins, un bataillon près de la sucrerie de Souchez, un bataillon à Ablain et la Forestière, un bataillon à Gouy-Servins et Gauchin-Légal.
Les neuf autres compagnies sont employées de nuit à porter du matériel, à creuser des boyaux, à aménager des tranchées près de la cote 119 et des Cinq-Chemins. Le travail est très pénible en raison des longues routes à faire et de l'état pitoyable des boyaux où on enfonce dans la boue jusqu'aux genoux.
La 13e division est relevée, mais le 8e territorial passe à la 154e division qui la remplace : le travail reste le même.
A partir du 27 octobre 1915, deux compagnies sont employées à la construction d'une voie ferrée ; la compagnie de mitrailleuses, placée au sommet du plateau de Lorette, est chargée du tir de harcèlement sur Angres.
Pertes : 1 tué, 21 blessés.
Le 28 novembre 1915, le 8e territorial est relevé en même temps que la 154e division et se rend à La Thieuloye, d'où il part le 3 décembre pour arriver le 5 décembre 1915 à Saint-Germain, près de Lure, où il est mis au repos pour la première fois depuis le mois de juin.
Il ne reste d'ailleurs que 13 jours au repos et part le 19 décembre pour Dannemarie (Alsace), où il est mis à la disposition du général commandant la région fortifiée de Belfort.
Le 29 novembre 1915, l'aumônier **THELLIER de PONCHEVILLE** est fait chevalier de la Légion d'honneur, ainsi que le sous-lieutenant **MAES**.

Argonnaute

Le 21 décembre 1915, il passe à la 23e division pour être employé aux travaux de défense ; les bataillons sont employés à la construction des boyaux de première position, sous les ordres des commandants de brigade. La compagnie de mitrailleuses est placée en position sur le front près de Gildwiller-Eglise.
A partir du 26 décembre 1915, une partie du régiment est chargée de l'organisation de la deuxième position, sous la direction du colonel du 8e territorial.
Les principaux cantonnements du régiment sont : Traubach-le-Haut, Traubach-le-Bas, Gildwiller, Hecken, Falckwiller, Retzwiller, Hagenbach, Ballersdorf. Les hommes font de 9 à 10 kilomètres pour aller de Traubach aux travaux et autant pour revenir ; le 1er et le 4e bataillon souffrent surtout de cette grande fatigue.
Le 28 janvier 1916, la 28e division est relevée, mais le 8e territorial passe à la 157e division qui la remplace. Le travail reste sensiblement le même.
A partir du 6 février, quatre compagnies sont mises à la disposition des commandants de sous-secteurs pour la construction et l'amélioration des abris ainsi que pour tous autres travaux de la première position.
Le 20 février 1916, il n'y a plus que quatre compagnies employées aux travaux des boyaux, les huit autres sont employées à la réfection de la première position, en particulier à la nouvelle organisation à faire dans le bois de Carspach à la suite de l'attaque allemande. L'entretien de la deuxième position est fait par un bataillon du 133e territorial.
Le 13 mars 1916, deux compagnies du 8e territorial prennent les tranchées à Eglingen et au bois du Canal, à la place de deux compagnies du 116e bataillon de chasseurs à pied.
Le 24 mars 1916, le 8e territorial est regroupé à Belfort et quitte la 157e division.
Le lieutenant-colonel commandant le 8e territorial est heureux alors de porter à la connaissance de ses troupes la lettre qu'il a reçue du général **BLAZER**, commandant la 157e division :

Au moment où le 8e territorial quitte le secteur du Centre, le général de division tient à remercier cet excellent régiment des services qu'il n'a cessé de lui rendre.
En toute occasion, le 8e territorial a fait preuve d'un parfait esprit militaire et d'un entier dévouement à la cause sacrée pour laquelle nous combattons tous.
Le général de division adresse ses sincères compliments au colonel Vigneau, ainsi qu'à tous les officiers et hommes de troupe du 8e territorial.
Il souhaite bonne chance à ce brave régiment.

Signé : **BLAZER**.

Pendant son séjour en Alsace, le régiment a perdu : 8 tués, 29 blessés.
Le 27 mars 1916, le 8e territorial arrive dans la région de Verdun : il est mis à la disposition du général commandant la 68e division pour relever le 15e territorial.
Un bataillon occupe le plateau de Moulainville, un bataillon occupe la deuxième position du ravin de Moulainville à Déramée, un bataillon à l'ouvrage Saint-Symphorien et à la Béholle. La compagnie de mitrailleuses prend position sur le plateau de Moulainville.
En cas d'attaque, le 8e territorial doit défendre la deuxième position.
Les hommes travaillent de nuit à l'organisation du plateau de Moulainville (batteries de Moulainville et batteries d'Eix) où il y a quelques tranchées, mais pas de boyaux, à la construction des boyaux reliant la première et la deuxième position ; le régiment fournit en outre 300 hommes qui sont répartis comme auxiliaires dans les batteries d'artillerie ; cinq compagnies travaillent de jour à la deuxième position, aux boyaux qui partent de la deuxième vers la première position et à l'entretien des routes. Le bataillon qui travaille de jour relève tous les quinze jours le bataillon qui occupe le plateau de Moulainville et travaille de nuit.

Ancestram

A partir du 28 avril 1916, une compagnie constitue la garnison permanente du fort d'Haudainville et de l'ouvrage Saint-Symphorien et est à la disposition des commandants de ces ouvrages pour les travaux.
A partir du 7 mai 1916, deux compagnies sont envoyées à tour de rôle au repos près de Dieux, dans les péniches.
Le 29 mai, les auxiliaires d'artillerie sont mis à la disposition du génie pour la construction du boyau des Jacobins.
Une compagnie constitue la garnison permanente des forts de Moulainville et Déramée, dans les mêmes conditions que celle d'Haudainville.
A partir du 6 juin, toutes les compagnies disponibles (c'est-à-dire dix compagnies, deux étant réservées comme garnisons des forts) sont employées de nuit à l'organisation de la position face au nord (ferme Bourvaux – ligne de chemin de fer).
Le repos aux péniches est supprimé.
Les hommes travaillent toutes les nuits, sauf la nuit du samedi au dimanche, et ont à faire 1 heure et demie à 3 heures de route à l'aller et au retour suivant les emplacements qu'ils occupent. Cette besogne est rendue plus pénible encore par le passage dans les boyaux détrempés et encombrés par les arbres abattus ; les hommes montrent une extrême bonne volonté, se rendant compte de la nécessité de leur travail.
Le 18 juin 1916, la 68e division est relevée, et le 8e territorial passe à la 28e division. Avant de partir, le général **PRAX** adresse la lettre suivante au colonel :

A partir du 10 juin, le 8e territorial cesse d'être rattaché à la 68e division.
Appelé à coopérer à l'organisation d'une région difficile, soumise à des bombardements sévères, le 8e territorial s'est acquitté de sa tâche avec un zèle et un dévouement dont ses pertes témoignent. Je vous prie de transmettre aux officiers, sous-officiers et soldats, l'expression de ma satisfaction pour le travail accompli et mes félicitations pour l'esprit de devoir dont ils ont fait preuve.

Signé : PRAX.

A partir du 14 juin, il est accordé aux hommes une nuit de repos sur quatre.
Le 27 juin, une compagnie cesse de travailler à la position face au nord et est occupée de jour à l'entretien des routes.
Le 28 juin, deux autres compagnies cessent également de travailler la nuit et sont occupées à faire du clayonnage.
Le 2 juillet, une compagnie travaille pour la génie, le détachement télégraphique et l'artillerie ; il y a donc à partir de ce moment cinq compagnies qui travaillent de jour et cinq compagnies qui travaillent de nuit.
Avant d'arriver à ce résultat, il a fallu que certaines compagnies travaillent la nuit pendant plus d'un mois.
A partir du 23 juillet, l'emploi des compagnies est le suivant :

7 compagnies à l'entretien des boyaux (travail de nuit) ;
2 compagnies aux travaux des routes ;
1 compagnie au parc du génie ;
2 compagnies dans les forts d'Haudainville, Saint-Symphorien, Moulainville et Déramée.
Les compagnies de mitrailleuses sont à tour de rôle en position au ravin du Champ-Bailly.

Ancestramil

Le 4 août, les deux compagnies des forts sont relevées par des unités du 120e territorial et sont mises à disposition du génie pour faire des abris en sape au cloisonnement A (2 heures et demie de route pour aller et autant pour revenir).
Le 11 août, le bataillon qui était aux carrières de Moulainville vient au camp de la Claire-Cote ; le travail est toujours le même.
En cas d'attaque, le 8e régiment d'infanterie territoriale défend la position intermédiaire et la deuxième position.
A partir du 22 août, les deux compagnies de mitrailleuses sont détachées au secteur nord du groupement E. F. et prennent position au nord du bois des Hospices et au bois des Essarts.
Le 27 août, tout le bataillon est détaché dans le secteur de Belrupt, à la disposition du génie pour l'organisation de la position intermédiaire et de la deuxième position.
Le 5 septembre, le 4e bataillon est dissous ; les militaires qui en faisaient partie servent à compléter les autres bataillons. Le 2e bataillon reste à la disposition du secteur de Belrupt ; le 1er bataillon a trois compagnies employées à l'entretien des boyaux et de la deuxième position et une compagnie à l'entretien des routes du secteur de Maubois.
A partir de ce moment, le 2e bataillon passe successivement à la disposition de la 133e, de la 73e, enfin de la 74e division.
Le 23 octobre, le 2e bataillon envoie deux compagnies à la tranchée Christophe, une compagnie à la fontaine de Tavannes et une compagnie au tunnel de Tavannes. Ces compagnies, déjà fatiguées par un travail incessant, prennent directement part à l'offensive du 24 octobre, pendant laquelle elles font les ravitaillements en matériaux, munitions et vivres entre les P. C. des brigades et les premières lignes.
Les pertes sont nombreuses et les hommes épuisés.
Le 31 octobre, la 74e division est relevée et le 2e bataillon passe à la 63e division qui la remplace. Une compagnie de mitrailleuses est portée à la cote 342 (sud de la batterie de Damloup).
Au commencement de novembre, le colonel commandant le 8e régiment territorial se voit contraint d'exposer au commandement l'état de fatigue du 8e territorial ; il reçoit la réponse suivante du général commandant la 2e Armée :

Il n'est pas possible de songer actuellement à une relève immédiate du 8e régiment territorial, auquel un repos sera donné dès que les disponibilités de l'Armée en unités territoriales le permettront.
En attendant, il y a intérêt à ce que le bataillon de ce régiment employé au groupement D. E. soit relevé par un des trois bataillons du groupement F, dont le service, quel qu'il soit, est moins pénible. Cette relève pourra se faire par entente entre les deux commandants de groupements intéressés.

Le 11 novembre, le 1er bataillon va remplacer le 2e bataillon dans le secteur de Belrupt et continue le ravitaillement des premières lignes. Le 2e bataillon va pour huit jours à Dieux et remonte ensuite dans le secteur de Maubois pour l'entretien des boyaux et les travaux du génie, à l'exception d'une compagnie qui reste à Dieux pour le service du quartier général du groupement.
Le 3 décembre, le 1er bataillon est retiré du secteur de Belrupt et envoyé à Haudainville.
Le 6 décembre, le commandant du 1er bataillon et trois compagnies sont mis à la disposition du secteur de Marceau, une compagnie à la disposition du secteur de Douaumont, en prévision de l'attaque du 15 décembre. Avant, pendant et après l'attaque, ces compagnies font le ravitaillement en matériaux, vivres et munitions entre le ravin de Chambouillat et les premières lignes sous la direction du chef de bataillon. Ils passent à la 133e , puis à la 6e division.
Le 23 décembre 1916, le bataillon est ramené à Haudainville, à la disposition de la 22e division.

Ancestrami

Le 25 décembre, ce bataillon remonte en ligne : une compagnie au fort de Vaux, une compagnie à Belrupt et aux postes de ravitaillement, 1 compagnie à La Laufée et aux abris de Damloup, une compagnie au tunnel de Tavannes.
Le 2e bataillon continue l'entretien des routes et des boyaux du secteur de Maubois.
Les compagnies de mitrailleuses occupent Rategnebois, Le Chenois et la cote 342.
Le 29 décembre 1916, la 28e division quitte le secteur de Verdun et le régiment en entier est à la disposition de la 22e division.
Avant de partir, le général commandant la 28e division envoie l'ordre suivant au colonel du 8e territorial :

Ordre de la division N° 103

La 28e division d'infanterie quitte le secteur qu'elle a occupé devant Verdun et laisse momentanément le 8e régiment territorial à la disposition de la 22e division d'infanterie.
En se séparant, même pour quelques jours, de ses braves territoriaux, le général commandant la 28e division d'infanterie tient à leur exprimer toute sa satisfaction pour leur précieuse collaboration pendant les rudes journées passées ensemble depuis de longs mois.
Toujours sur la brèche, travaillant sans relâche, de jour et de nuit employé aux travaux les plus durs, aux tâches les plus ingrates, dans les secteurs les plus dangereux, le 8e régiment territorial, fortement éprouvé par les fatigues et le feu de l'ennemi, a su, dans toutes les circonstances, faire preuve du plus grand dévouement, du meilleur esprit militaire et mériter l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre.
Et c'est de tout cœur que le général commandant la 28e division d'infanterie leur adresse ses plus affectueuses félicitations et leur dit « A bientôt ».

Le général commandant la 28e division d'infanterie,
Signé : **PEILLIARD**.

Unités provisoirement détachées : Le 8e territorial, troupe de réserve du 14e corps d'armée, est rattaché aux E. N. E. du 15e corps d'armée depuis le départ du 14e corps, le 25 décembre.
Périodes de repos : Néant.
Avant de venir à Verdun, le 8e territorial avait fourni un gros travail en Alsace.
La dernière période de repos a été accordée du 6 au 19 décembre 1915. La précédente du 9 au 22 juin 1915.

Pertes subies dans la région de Verdun :
115 tués, dont 3 officiers ;
274 blessés, dont 6 officiers.

Janvier 1917 : Le 2e bataillon relève, le 6 janvier, le 1er bataillon des positions en ligne qu'il occupait ; les compagnies de mitrailleuses se relèvent l'une l'autre de leur position de la ligne intermédiaire de défense.
Le bataillon relevé est employé aux travaux de route de parc du génie et des abris ; il assure en cas d'attaque le renforcement des garnisons des forts de Tavannes, Belrupt, Moulainville et Deramée.
Pertes : 5 blessés.
Le 18 janvier, le 1er bataillon relève à son tour le 2e.
Pertes : 4 blessés.

Ancestrami

L'ordre de remplacement et de relevé du général commandant le groupement F arrive le 23 ; le 8e régiment d'infanterie territoriale sera remplacé le 25 par le 31e régiment d'infanterie territoriale. Pertes : 3 blessés.
La relève effectuée, le régiment s'embarque en chemin de fer à Dugny-Est, dans la nuit du 25 au 26. Il arrive le 26 à Robert-Espagne où cantonnent l'état-major et le 2e bataillon. Le 1er va à Beurey.
Le 27, le 8e se rend par route à Revigny, où il embarque à nouveau. Arrivée à Clermont et cantonnement à Erquery-Lamecourt.
Remis à la disposition du 14e corps d'armée le 29, par ordre du général **HUMBERT**, commandant la 3e Armée, embarqués en camions automobiles le même jour, l'état-major et le 1er bataillon arrivent à Plessiers-Rozainvillers et le 2e à Hangest, où ils cantonnent.
Les compagnies sont immédiatement employées aux travaux de scieries, de cantonnement, de terrain d'atterrissage, de liaisons téléphoniques, de parcs de munitions d'artillerie, voies de 60, etc., du corps d'armée.
Le 8 février, les compagnies de mitrailleuses du régiment sont mises à la disposition de la 27e division d'infanterie ; l'une sera en position ligne intermédiaire de défense près d'Ardivillers, l'autre en réserve à Hangest.
Les travaux se poursuivent pendant tout le mois de février.
Les deux compagnies de mitrailleuses sont relevées le 23 et viennent cantonner, l'une à Davenescourt, l'autre à Pierrepont pour les travaux de voirie et de cantonnement.
Le 2 mars, la compagnie de mitrailleuses de Davenescourt est affectée aux travaux du P. A. 14 et une compagnie du régiment chargée des travaux d'aménagement des positions d'artillerie lourde.
Les différentes fractions du régiment sont regroupées par ordre du 11 mars du général commandant le 14e corps d'armée et, le 15 mars, un nouvel ordre le rattache à la 62e division d'infanterie.
Le général commandant la 62e division d'infanterie fixe au 17 mars, 7 heures, le commencement de l'attaque ; le 8e doit y contribuer.
Après l'avance, les compagnies portent du matériel aux première lignes, réparent les routes, gardent les prisonniers et fournissent les postes de barrage de surveillance.
L'état-major et la compagnie hors rang se portent le 19 à Erches et le 21, par ordre du corps d'armée, le régiment se rassemble à Gruy et est mis le 22 à la disposition de la 28e division d'infanterie ; le même jour, il se rend par route et cantonne à Grécourt ; le 23, l'état-major et la compagnie hors rang sont à Ham, le 1er bataillon à Sommette-Eaucourt et Aubigny, le 2e à Verlaines et Flamicourt.
Les compagnies sont, de suite, occupées à la réfection des voies de communication endommagées par l'ennemi dans son recul, boucher les entonnoirs des carrefours sautés, dévier les routes autour de ceux-ci, exécuter les rampes d'accès aux passages à niveau, aux ponts, passerelles, etc., etc.

Par ordre du G. Q. G. portant sur la réorganisation des régiments territoriaux, qui doivent être constitués comme les actifs de trois compagnies et une compagnie de mitrailleuses par bataillon et deux bataillons par régiment, le 25 mars les 4e et 10e compagnies sont dissoutes et les deux compagnies de mitrailleuses portées à quatre sections.
Les effectifs et le matériel sont répartis dans les compagnies pour les compléter.
Tout le régiment, sauf une compagnie restée à Sommette-Eaucourt, cantonne à Ham le 26 mars ; les travaux continuent.
Le 3 avril, l'état-major, la compagnie hors rang et le 1er bataillon vont, par route, cantonner à Guiscard, le 2e bataillon à Buchoire.
Le 2e bataillon est mis à partir du 7 avril à la disposition du service de la voie de 60 du corps d'armée ; en conséquence, une compagnie et la compagnie de mitrailleuses du bataillon vont, par route, cantonner à Ognes (ouest de Chauny), les autres à Brétigny et à Sampigny.

La compagnie hors rang et le 1er bataillon, restés à Guiscard, exécutent les travaux du cantonnement et se remettent à l'instruction.
Le 17 avril, le lieutenant-colonel **VIGNEAU** est évacué pour maladie ; le chef de bataillon **WAUQUIER** exerce provisoirement le commandement du régiment.
La compagnie cantonnée à Brétigny rejoint les deux compagnies du 2e bataillon à Ognes, le 19.
1er mai : Le colonel **MORTIER** prend le commandement du régiment.
Le 8e régiment d'infanterie territoriale est mis, par ordre du 14e corps d'armée, à la disposition du 35e corps d'armée. L'état-major, la compagnie hors rang et le 1er bataillon se portent à Cugny, où ils cantonnent le 2.
A la disposition de la 61e division d'infanterie pour l'exécution des travaux de secteur, l'état-major, la compagnie hors rang et le 1er bataillon se rendent par route, le 3 mai, à la cote 90 (sud-est Montescourt – Lizerolles), le 2e bataillon à Liez.
Deux compagnies du 1er bataillon travaillent à la construction des emplacements de batterie de l'artillerie divisionnaire, les deux autres, de nuit, à l'achèvement des ouvrages de la Folie, et vont cantonner à Benay.
Le 2e bataillon travaille également de nuit aux tranchées près de Travecy.

Par ordre du général commandant le 14e corps d'armée, en date du 8, le 8e régiment d'infanterie territoriale est retiré du front le 9 et remis à sa disposition le 10 mai ; en conséquence, après avoir cantonné provisoirement à Caumont et Marest-Dampcourt le 9, le régiment cantonne le jour suivant à Happlincourt et Tarlefesse, aux environs de Noyon.
Le régiment est transporté à Fismes par camions automobiles le 13 mai ; il y cantonne.
Il relève, dans la journée du 15, le 21e régiment d'infanterie territoriale de ses positions en ligne.
L'état-major et la compagnie hors rang vont à Pargnan, le 1er bataillon à Paissy sauf une compagnie à Vascogne, le 2e bataillon à Cuissy-Gény sauf une compagnie aux creutes de Troyon.
Les compagnies sont occupées aux travaux de routes et du génie ; la compagnie des creutes de Troyon assure les portages de munitions et matériel aux premières lignes.
Le 26 mai, la 7e compagnie va occuper les abris près du village de Vendresse-Troyon pour l'exécution de tranchées de raccordement aux premières lignes, et par la suite au portage du matériel et des munitions à l'avant. Deux autres compagnies vont cantonner aux creutes de Somme et de l'Yser.
En cas d'alerte, le 8e régiment d'infanterie territoriale doit contribuer à la défense de la deuxième position.
C'est une période pénible, surtout pour les compagnies occupées près des lignes. Pertes : 19 blessés et 3 tués.
En juin, les travaux continuent dans les mêmes conditions jusqu'au 28, date de la relève.
Pertes : 48 blessés, dont le lieutenant **DURIEZ** (1re compagnie) et le capitaine **CALVET** (5e compagnie) lequel devait mourir quelques jours plus tard à l'hôpital d'évacuation, et 5 tués dont le lieutenant **BAC** (5e compagnie).
Le régiment quitte le front dans la nuit du 27 au 28 et cantonne à Barnonval.
Le 29, il embarque en camions automobiles à Fismette et arrive le même jour à Ercheu, où trois jours de repos complets lui sont accordés.
Par la suite, des travailleurs sont fournis pour l'agriculture au service forestier et la remise en état du village.
Le régiment fait route le 10 juillet, par ordre du 14e corps d'armée, pour se rendre : état-major du régiment et compagnie hors rang, état-major et deux compagnies du 1er bataillon à Pontoise, les deux autres à Ourscamp ; l'état-major et une compagnie du 2e bataillon à Sampigny, les trois autres à Pont-l'Evêque.

Les compagnies sont occupées aux environs, en forêt, pour débiter les bois abattus ou employés par l'ennemi pour ses abris.
Mis à la disposition du 35e corps d'armée, le 8e régiment d'infanterie territoriale s'embarque le 31 juillet en camions autos ; l'état-major du régiment et la compagnie hors rang vont cantonner à Chauny, l'état-major du 1er bataillon à Jussy, ses compagnies à Fargniers, Noureuil et le bois de la Tombelle , l'état-major du 2e bataillon à Montescourt, Faillouël et Jussy.
Les compagnies sont employées aux travaux agricoles, récupération du matériel, travaux de la deuxième ligne de défense, manutentions des parcs d'artillerie et du génie, liaisons téléphoniques de la 28e division d'infanterie, 121e division d'infanterie et services du 35e corps d'armée.
Le 18 août, le 2e bataillon se porte à Chauny, le lendemain le 1er bataillon y arrive à son tour.
L'état-major, la compagnie hors rang et le 2e bataillon vont le 19 à Salency, où le 1er bataillon rejoint le 20.
Par ordre du 14e corps d'armée, le 21 août, le régiment va cantonner par route à Nampcel, Audignicourt, Le Mesnil et le 22, à Ressons-le-Long.
Le 24, l'état-major du régiment, la compagnie hors rang et la 1re compagnie du 1er bataillon se rendent à Ambleny et y cantonnent ; les autres compagnies du 1er bataillon sont à Ambleny, Fontenoy, Saint-Bandry, Ressons-le-Long et Chafosse. L'état-major du 2e bataillon et une compagnie à Soissons (Saint-Médard), les autres à Vregny et Juvigny.
Les compagnies sont employées aux travaux du génie, des parcs de munitions d'artillerie, du service télégraphique, de scierie et des services agricole et forestier.
Le 1er septembre, le 8e régiment d'infanterie territoriale organise un détachement dit de récupération comprenant 67 hommes et gradés du régiment, qui est rattaché au dépôt du 57e régiment d'infanterie territoriale. Le sous-lieutenant **BAZAINE** commande ce détachement.
La compagnie du 1er bataillon cantonnée à Ambleny se porte à Crouy, celle de Fontenoy va à Clamecy pour exécuter des travaux d'installation de l'artillerie. Pertes : 6 blessés.
Le 21 septembre, l'état-major du 1er bataillon se porte à Crouy et le 22 à Condé-sur-Aisne avec deux compagnies, les deux autres sont à Vauxrot et Crouy. Le même jour, l'état-major du régiment et la compagnie hors rang vont cantonner à Soissons, faubourg Saint-Waast ; travaux de cantonnement et de scierie.
La compagnie du 2e bataillon remplace à Chafosse celle du 1er bataillon.
Le 1er bataillon travaille aux routes de l'Armée, le 2e bataillon aux manutentions des parcs d'artillerie, travaux de scierie et de Forêt. Pertes : 6 blessés.

Le 22 septembre, le chef d'escadron commandant le 6e G. R. du 106e A. C. tient à signaler le concours empressé que n'ont cessé de donner pendant deux semaines les travailleurs de la 6e compagnie, sous la direction du lieutenant **HAVERLAND**.
A ces témoignages, le commandant de l'artillerie du 14e corps d'armée et le général commandant le 14e corps d'armée ajoutent leurs remerciements pour les braves territoriaux du régiment. Le colonel est fier et heureux de ces félicitations, qui sont coutumières pour le 8e régiment d'infanterie territoriale.

Le 23 septembre, 508 sous-officiers, caporaux et soldats provenant du 211e régiment d'infanterie territoriale, dissous, passent au 8e territorial.
Le 3 octobre, le 1er bataillon occupé au service routier à Condé-sur-Aisne rentre au régiment ; il cantonne à Vregny.
Le 4 octobre, renfort de 184 soldats provenant des 413e, 414e et 416e régiments d'infanterie.
Le 11 octobre, renfort de 9 adjudants, 1 sergent-major, 16 sergents, 16 caporaux.

Ancestramil

Le 17 octobre, le colonel **MORTIER** quitte momentanément le 8e régiment d'infanterie territoriale ; le commandant **WAUQUIER** le remplace dans son commandement.
Le lieutenant **LEFEBVRE du PREY** est fait chevalier de la Légion d'honneur.
Du 18 octobre au 17 novembre, les compagnies du 1er bataillon sont employées au service routier, transport de munitions, etc.
Le 21 octobre, la 1re compagnie de mitrailleuses monte en ligne ; elle a pour mission de garder Fruty, elle est à la disposition du 75e régiment d'infanterie.
Pendant cette période, la 1re compagnie de mitrailleuses a 8 blessés.
Le 8e régiment d'infanterie territoriale, rattaché au 14e corps d'armée, participe à l'organisation de l'offensive d'octobre (Moulin de Laffaux).

ORDRE GÉNÉRAL N° 60 DU 14e CORPS D'ARMÉE

P. C., le 21 octobre 1917.

Le 14e corps d'armée a été cité à l'ordre de l'Armée, en septembre 1915, à la suite de l'offensive de Champagne ; il est appelé aujourd'hui à l'honneur de prendre une large part aux opérations qui doivent nous rendre maîtres d'importantes organisations allemandes entre l'Aisne et l'Ailette.
Les vainqueurs du Trou Bricot, Lyonnais, Dauphinois, Savoisiens qui, depuis l'offensive de Champagne, ont encore fait leurs preuves et donné la mesure de leur valeur à Verdun, au Chemin des Dames, dans la marche sur Roye et Saint-Quentin, auront certainement à coeur d'ajouter une deuxième palme à leur Croix de guerre.
Avant leur entrée en action, le général commandant le 14e corps d'armée exprime à tous ses collaborateurs, chefs et soldats de toutes armes dont il a pu apprécier l'ardeur combative, la foi patriotique et les sentiments de solidarité, son entière confiance dans le succès de leurs efforts communs.
Il salue respectueusement fanions et drapeaux du corps d'armée, convaincu qu'ils sont en trop bonnes mains pour ne pas flotter victorieusement, le jour de la bataille, sur les positions à conquérir.
Vive la France !

Le général commandant le 14e corps d'armée,
Signé : **MARJOULET**.

ORDRE GÉNÉRAL N° 64 DU 14e CORPS D'ARMÉE

Le 14e corps a atteint, dans les journées des 25 et 26 octobre, tous les objectifs qui lui avaient été assignés ; l'élan de l'assaut initial, le mordant de la poursuite n'ont pas permis à l'ennemi de se ressaisir, il a laissé entre nos mains plus de 5.000 prisonniers, 37 canons et un nombre considérable de mitrailleuses et lance-bombes, sans parler d'un important matériel du génie. L'avance dans ses organisations a dépassé 5 kilomètres.
Ces résultats font honneur aux chefs de tous grades, aux soldats de toutes armes et de toutes classes, unités organiques du corps d'armée ou unités de renforcement, qui, chacun dans sa sphère d'action, ont donné le plein de leurs efforts pour justifier la confiance mise en eux, et remplir au mieux la mission qui leur avait été tracée.
Ils sont le fruit d'une préparation matérielle et morale poussée aussi loin que possible et mettent en lumière les bienfaits de l'union sacrée des cœurs et des volontés.
A tous ses camarades, du petit au grand, qui ont ajouté un nouveau lustre au renom du 14e corps d'armée, le général commandant le corps d'armée est fier et heureux d'adresser ses plus cordiales félicitations. Il tient à leur renouveler l'expression de son entière confiance, quelle que soit la tâche

Ancestram.fr

que réserve l'avenir aux vainqueurs du Moulin de Laffaux, de Fruty, des Gabineaux, d'Allemant et de Pinon.

ORDRE GÉNÉRAL N° 519 DE LA 4e ARMÉE DU 25-10-17

La 6e Armée, dont l'histoire comptait déjà les glorieuses journées de la Marne et de la Somme, vient de conquérir sur l'Aisne de nouveaux lauriers.
En face d'elle, l'ennemi occupait la formidable position constituée par le plateau de Laffaux-La Malmaison ; pendant trois ans, il y avait accumulé les organisations défensives, et tout récemment, prévoyant notre attaque, il en avait confié la défense à ses meilleures troupes.
Il a suffi de quelques jours à notre artillerie pour réduire, avec le concours de l'aviation, tous les obstacles, et de quelques heures à notre infanterie pour briser toutes les résistances.
Plus de 10.000 prisonniers et 100 canons, plusieurs centaines de mitrailleuses sont déjà entre nos mains ; de nouveaux trophées se préparent.
A tous ceux dont les efforts ont contribué au succès de cette magnifique journée, officiers et soldats, états-majors, corps de troupes et services, le général commandant la 6e Armée adresse ses plus chaleureuses félicitations et ses plus cordiaux remerciements.

Signé : Général MAISTRE.

LETTRE DE FELICITATIONS DU CAPITAINE CLEMENT,

CHEF DU SERVICE TELEGRAPHIQUE DU 14e CORPS D'ARMEE

Le capitaine CLEMENT,Chef du Service télégraphique du 14e corps d'armée, à Monsieur le colonel commandant le 8e régiment d'infanterie territoriale.

J'ai l'honneur de vous remercier du travail exécuté pour le Service télégraphique du corps d'armée par les 5e et 6e compagnies du 8e régiment d'infanterie territoriale du 26 août au 25 septembre derniers.
Grâce à la présence constante des capitaines **GERBAULT** et **BONPAIN** sur les chantiers et malgré des bombardements fréquents et violents, le rendement obtenu a été remarquable.
Ces officiers ont fait exécuter avec une conscience admirable le travail qui leur était confié.
Le résultat obtenu a été excellent ; pas une fois les lignes téléphoniques établies avec la collaboration des 5e et 6e compagnies n'ont été coupées.

Le Capitaine chef du Service télégraphique
du 14e corps d'armée,
Signé : **CLEMENT**.

LETTRE DE FELICITATIONS DU COLONEL FRANCK,

COMMANDANT LE GENIE DU 14e CORPS D'ARMEE

Le colonel FRANCK, commandant le génie du 14e corps d'armée au colonel commandant le 8e régiment territorial d'infanterie.

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien faire part aux officiers, gradés et soldats des 1re et 2e compagnies de votre régiment, mises à la disposition du génie du corps d'armée pour la réfection des routes, lors de l'attaque du 23 octobre dernier, toute ma satisfaction pour le concours aussi

précieux que constant qu'ils ont apporté à l'exécution du travail dont j'avais la direction. L'activité, l'endurance, le dévouement montrés par les vieux soldats qui composent ces unités ont contribué pour une grande part à la conduite rapide et à bonne fin d'une tâche rude, difficile et dangereuse ; après m'en être personnellement rendu compte, c'est un devoir agréable pour moi de leur adresser les éloges qu'ils ont bien mérités.

Signé : FRANCK.

ORDRE GENERAL N° 523 DU GENERAL MAISTRE

COMMANDANT LA 6e ARMEE

Le général commandant la 6e Armée porte à la connaissance des officiers et soldats sous ses ordres une lettre que lui a adressée, à l'occasion des succès récents, le général Sir Henri HORNE, commandant la 1re Armée britannique.

QUARTIER GENERAL

1re Armée 31 octobre 1917

Le général Sir Henri HORNE, commandant la 1re Armée britannique, présente au général MAISTRE et aux généraux, officiers et soldats de la 6e Armée française ses félicitations les plus cordiales et celles de toutes les troupes sous son commandement, pour les splendides résultats des récentes opérations au nord de l'Aisne.
Le fait que les troupes de la 1re Armée britannique tiennent les hauteurs de Lorette et de Vimy où le général MAISTRE et les officiers et soldats de l'Armée française ont combattu avec tant de bravoure et d'esprit de sacrifice en 1915, et où tant de braves Français ont offert leur vie pour la France, ajoute un degré particulier à la satisfaction et à la sympathie avec laquelle la 1re Armée britannique considère ce grand succès de la 6e Armée française.

Signé : **H. HORNE,**
Général commandant la 1re Armée.

Le 21 novembre, le 8e régiment d'infanterie territoriale est relevé et transporté en camions automobiles pour débarquer à Bois-Roger et à Pasly.
Etat-major, compagnie hors rang, 1er bataillon et 2e bataillon à Bonneuil-en-Valois.
Le 8 décembre, le 1er bataillon est détaché à Fertry et à Trefcon, le bataillon est en position d'alerte.
Le 16 décembre, il part à Douchy.
Le 18 décembre, l'état-major, la compagnie hors rang et le 2e bataillon sont embarqués pour Arcis-sur-Aube, où ils débarquent le 19.
Le 1er bataillon exécute les travaux de deuxième ligne dans le secteur de Fluquières – Hapincourt – la Somme.
Le 1er bataillon, devant rejoindre le régiment, abandonne les travaux ; il a en huit jours fait 2.912 mètres de réseaux barbelés, 5.491 mètres de tranchées, 1 ouvrage fermé, 6 abris de section et 2 abris de mitrailleuses.
Le 31, il embarque à Foreste et débarque le 1er janvier à Arcis-sur-Aube.
Le 9 janvier, le régiment est rattaché à la 27e division d'infanterie ; seuls, l'état-major, la compagnie hors rang et le 2e bataillon embarquent pour Fougerolles et sont cantonnés à Froidecouche.
Le 19 janvier, le 1er bataillon quitte Arcis-sur-Aube pour se rendre à Villersexel. L'instruction est reprise.

Ancestrami

Le 21 janvier, le 2e bataillon, par étapes, gagne Danjoutin et La Chapelle-sous-Rougemont, secteur d'Alsace. En cas d'alerte, il aura à se porter sur la deuxième position (Dannemarie).
Le 1er Février, le 1er bataillon rejoint le régiment et continue à faire de l'instruction.

ORDRE DU RÉGIMENT N° 15

Le colonel ne veut pas laisser partir les officiers, sous-officiers et soldats des classes 1898 et plus jeunes, qui quittent le régiment, sans leur dire le vide que leur départ occasionne au 8e territorial.
Dans la situation qui va leur être faite, ils feront leur devoir comme ils l'ont toujours fait.
Qu'ils soient du début des hostilités ou qu'ils proviennent de dates plus récentes, tous se souviendront qu'ils ont travaillé, combattu et victorieusement tenu bon à Nieuport sur l'Yser, dans la Somme, en Artois, en Alsace, sous Verdun, au Chemin des Dames, dans l'Aisne. Leur passé est garant de leur avenir, et s'il est nécessaire ils feront plus encore.
Le colonel leur adresse son meilleur souvenir, ses remerciements les plus affectueux pour les services rendus ; il leur souhaite bonne chance, il les félicite de l'honneur qui leur échoit de participer d'une façon plus effective au triomphe du droit, à la victoire complète de la France.
En son nom personnel et au nom de tous ceux qui l'ont connu, c'est-à-dire apprécié et aimé, le colonel tient à remercier particulièrement le lieutenant **BOUTRY**, adjoint au colonel, qui a rendu au régiment les services les plus signalés avec une modestie, une abnégation et un sentiment très élevé de son devoir qui ont fait l'admiration de tous pendant plus de trois ans qu'il a rempli ces fonctions.
Du fond du cœur... Merci !
A tous, à la victoire ! Vive la France !

Du 1er février au 2 mars, le régiment a travaillé à l'établissement d'une deuxième position. Pertes : 8 hommes.
Du 25 mars au 31 mars, le 2e bataillon, mis à la disposition de la 27e division, occupe les tranchées de Burnhaupt.
A la suite d'un coup de main sur les P. P. tenus par le 2e bataillon, des Allemands furent tués ; à cette occasion, le colonel **HUSBAND**, commandant l'I. D. 27, adresse la lettre suivante au commandant du 2e bataillon :

Note de service N° 216/op de l'I. D. 27,
du 31 mars 1918

Deux petits postes ont été attaqués dans la nuit du 30 au 31 mars 1918. L'ennemi a été repoussé, nous n'avons pas eu de pertes.
Le colonel commandant l'infanterie divisionnaire adresse ses félicitations aux deux chefs des P. P. et à leurs hommes pour le calme et le sang-froid dont ils ont fait preuve.
Voyant qu'ils avaient affaire à un strosstrupp, ils se sont défendus par leurs propres moyens, fusils et grenades, et n'ont pas demandé le barrage d'artillerie. C'est parfait.
Redoublons de vigilance sur la ligne de surveillance, d'autres P. P. seront encore attaqués, mais avec du calme et du sang-froid, ils n'ont rien à craindre

Le colonel commandant l'I. D. 27,
Signé : **HUSBAND**.

Pertes du bataillon : 1 blessé, 1 prisonnier.
Le 2 avril, le 1er bataillon arrive dans la région de l'Oise, où il est mis à la disposition de l'artillerie de l'Armée à la gare de Perchevillers. Le 2e bataillon est au repos jusqu'au 27 avril, date à laquelle il

Ancestramil

s'embarque pour venir débarquer à Rexpoede (Flandres) le 28 avril ; ses compagnies seront employées à la manutention des obus.
Le 11 mai, le régiment se groupe à Rueld.
Le 2e bataillon est mis à la disposition du 14 e corps d'armée pour exécuter des travaux de deuxième ligne dans la région de Poperingue.
Du 7 mai au 27 mai, le 1er bataillon se repose à Arnèke ; il monte pour exécuter également les travaux.
Pendant cette période, plusieurs exercices d'alerte ont lieu avec occupation de la deuxième position.
Le 1er juillet, le 8e régiment d'infanterie territoriale quitte les Flandres, embarque en chemin de fer pour débarquer à Blesmes, près de Vitry-le-François.
Les bataillons sont employés à l'organisation d'un parc d'armée et à la garde de prisonniers allemands.
Le 14 juillet, le colonel **MORTIER**, commandant le régiment, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au grade de commandeur. A cette occasion, le colonel adresse la note suivante aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du 8e régiment d'infanterie territoriale :

Le colonel est très fier de la distinction qui vient de lui être conférée.
La Croix de commandeur qui lui est donnée, il la doit à son régiment.
C'est au 8e régiment d'infanterie territoriale et à lui seul que reviennent cette gloire et cet honneur.
A notre régiment, à ses glorieux morts qui sont tombés sans compter, sur tous les champs de bataille de la grande guerre, des Flandres à l'Alsace.
Aux survivants de cette héroïque épopée qui continuent inlassables et souvent ignorés le dur labeur des combats, des travaux, des organisations malgré la fatigue, l'âge et les infirmités pour l'édification de la Justice et de la Liberté.
Aux familles du régiment si cruellement éprouvées dans leurs affections et leurs intérêts par la barbarie boche.
A la terre si aimée des Flandres, souillée et dévastée et cyniquement profanée.
Au drapeau du 8e régiment d'infanterie territoriale.
Le colonel adresse ses remerciements les plus émus, ses vœux les plus affectueux.
A tous, il dit la défaite certaine et peut-être proche de l'ennemi, la victoire pour la civilisation et le Droit.
A notre cher régiment ! A la France immortelle !

Le colonel
commandant le 8e régiment d'infanterie territoriale,
Signé : **MORTIER**.

Le 15 juillet, le régiment se trouve en Champagne, à Saint-Hilaire-au-Temple. 1 tué, 2 blessés.
Le 2e bataillon est employé au chargement et au déchargement du matériel.
Le 19 juillet, le régiment se porte à Vouzy et, de là, transporté en camions automobiles au pavillon de La Grande-Fosse, mis à la disposition de la 2e division ; il est employé à l'assainissement du champ de bataille et travaux urgents.
Le 29 juillet, les deux compagnies de mitrailleuses du régiment passent au 14e bataillon de mitrailleuses ; le même jour, le colonel **MORTIER** reçoit du général **MARJOULET** la Croix de commandeur de la Légion d'honneur.
Le 2 août, l'ordre de dissolution du régiment arrive par ordre général.

Ancestrami

ORDRE GENERAL N° 183 DU 14e CORPS D'ARMEE

Par décision en date du 12 juillet courant, du général commandant en chef, les régiments territoriaux, réserve d'infanterie, seront supprimés le 15 août prochain. A la veille du jour où les 8e et 24e régiments d'infanterie territoriale, atteints par cette mesure d'ordre général, vont être dissous, le général commandant le 14e corps d'armée salue leur drapeau et adresse aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de ces beaux régiments qui ont suivi, depuis plus de trois ans, les glorieuses destinées du corps d'armée, le témoignage d'estime militaire et d'affectueuse reconnaissance qu'ils ont si bien mérité.

Sous le commandement du colonel Vigneau au début de la campagne ; puis à partir du 25 avril 1917, sous les ordres du colonel Mortier, les territoriaux du 8e ont toujours et partout accompli crânement leur devoir ; qu'il s'agît de défendre des tranchées ou d'organiser des positions, qu'on leur demandât de faire le coup de feu ou de ravitailler sous les bombardements les plus violents les unités de première ligne, on les a vus le fusil ou l'outil à la main ; ou dans les pénibles transports de munitions et de vivres sur l'Yser, en Picardie, en Champagne, à Verdun, en Alsace, au Chemin des Dames, à La Malmaison, aujourd'hui sur la Marne, multiplier les preuves d'un dévouement et d'une abnégation qui ne se sont jamais démentis.

Dans les mêmes conditions et à peu près sur les mêmes théâtres d'opérations, le 24e régiment d'infanterie territoriale s'est également dépensé sans compter à la défense du front et aux tâches les plus ingrates, mais aussi dures et souvent dangereuses, des organisations ou des ravitaillements du
champ de bataille.

Le lieutenant-colonel Derrive, qui a eu la bonne fortune de la commander, sans un seul jour d'indisponibilité, depuis le début de la campagne, en a fait une unité de guerre solidement trempée, dont se sont loués tous les chefs qui l'ont employée des Flandres en Alsace, et principalement à Verdun, en Champagne, au Chemin des Dames, et sur l'Ailette. Tout récemment encore au Kemmel, au côté des vaillantes troupes des 28e et 154e divisons d'infanterie, les vieux soldats du 24e régiment d'infanterie territoriale ont tenu à montrer à leurs jeunes camarades que, si leur tête grisonnait, le cœur restait « de l'active » quand il fallait barrer la route aux Boches.

En déposant le drapeau qui leur était confié et qu'ils ont en toutes circonstances porté haut et ferme, les braves des deux régiments territoriaux, réserve d'infanterie du 14e corps d'armée, ont le droit d'en être fiers : il a toujours été sur le chemin de l'honneur.

Le général commandant le corps d'armée leur renouvelle ses remerciements et l'expression de sa vive satisfaction pour les services rendus au pays ; il est convaincu que si les régiments disparaissent, les bataillons de pionniers qui vont les remplacer continueront, dans leur division respective et au 14e corps d'armée, à soutenir comme par le passé, le bon renom du 8e et du 24e régiment d'infanterie territoriale.

Le général commandant le 14e corps d'armée,
Signé : **MARJOULET**.

Le 14 août, le régiment est dissous.
Le colonel **MORTIER** adresse ses adieux au régiment.

ORDRE DU REGIMENT N° 63 (ADIEUX DU COLONEL MORTIER)

Au moment où le colonel quitte le commandement du régiment dissous et transformé, il tient à remercier les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats qui lui ont rendu sa tâche si facile et lui ont permis de maintenir haut et ferme le renom si mérité du 8e régiment d'infanterie territoriale.

Le colonel part et le drapeau est envoyé au dépôt, mais l'esprit du drapeau reste avec ses glorieux souvenirs, ses randonnées épiques, ses fatigues sans nombre, ses travaux difficiles et périlleux, ses combats et ses luttes toujours couronnées de succès.

Le drapeau part, mais son moral reste toujours ardent et solide que n'ont pu effleurer quatre années de guerre, les pertes subies, le sang versé, les souffrances et les privations supportées.

Le drapeau reste ce qu'il était aux premiers jours de la guerre, toujours enthousiaste et sûr de lui-même.

Jamais le découragement ne l'a touché, ses fils sont tombés, ils ont souffert, ils ont peiné, les familles ont été décimées, ruinées, évacuées et dispersées, la vieille terre des Flandres si tendrement aimée a été violée,

jamais le doute ne l'a effleuré ; malgré des secousses terribles, malgré l'envahissement de ses provinces les plus chères, malgré la profanation de son territoire, malgré tout, l'espoir et la foi dans les destinées immortelles de la Patrie lui restaient toujours inébranlables.
Et déjà, dans ses plis aux couleurs déteintes, le drapeau du régiment frissonne d'un nouveau tressaillement joyeux et impétueux pour la revanche et la victoire.
Le drapeau s'en va, mais son souvenir, son âme et son cœur resteront toujours.
Sous quelque forme qu'ils soient dénommés, les hommes du 8e territorial continueront leurs vieilles qualités de vaillance, de dévouement et de conscience qui leur sont innées et jamais le numéro du régiment ne s'effacera.
Le colonel est très fier de ses hommes, il ne les oubliera jamais. Ils lui ont donné les satisfactions les plus hautes qu'un chef puisse ambitionner ; en tout temps, en toutes circonstances, ils ont fait leur devoir avec toute leur conscience, avec tout leur cœur.
Au drapeau du régiment, au 8e territorial, à ceux qui sont tombés, à ceux qui restent, votre vieux adresse son salut le plus ému et le plus affectueux.

ETAT

des Officiers et Hommes de troupe

Décorés de la Légion d'honneur

BONPAIN (Albert), capitaine, Légion d'honneur le 18 avril 1918.
BONPAIN (David), lieutenant, chevalier de la Légion d'honneur (1325 D) le 24 avril 1917.
De BERGH (Emile), chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, le 20 juillet 1916.
DEVILLERS (Georges), chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, le 10 juillet 1918.
DESSE (Albert), capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, le 10 juillet 1918.
FLAMENT (Eugène), capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, le 23 décembre 1916.
GILLES (Jules), médecin-major, chevalier de la Légion d'honneur, le 25 décembre 1916.
HAMY (Georges), capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, le 25 décembre 1916.
LEFEBVRE DU PREY (Charles), lieutenant, chevalier de la Légion d'honneur, le 1er octobre 1917.
MAËS (Joseph), sous-lieutenant, chevalier de la Légion d'honneur (4053 D), le 13 novembre 1916.
MACQUAIRE (Raphaël), capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, le 10 juillet 1918.
MORTIER, colonel, commandeur de la Légion d'honneur, le 10 juillet 1918.
THELLIER DE PONCHEVILLE (Charles), chevalier de la Légion d'honneur, le 18 novembre 1916.
WAUQUIER (Eugène), chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, le 12 janvier 1916.

Décorés de la Médaille militaire

ANJOBAT (Joseph), soldat (563 D), le 18 décembre 1916.
ANDRIES (Aimé), soldat (2234 D), le 1er janvier 1916.
BEISSEICHE (Julien), adjudant, (décret du 13 août 1914), le 29 décembre 1917.
BRIERY (Etienne), sergent, (décret du 13 août 1914), le 29 décembre 1917.
BROCHE (Jean), sergent-major, (décret du 13 août 1914), le 29 décembre 1917.
BRUNET (Jules), soldat (4585 D), le 4 mars 1917.
BERTRAND (Louis), caporal (25 déc. 1917), le 25 décembre 1917.
CLAEYMAN (Léon), sergent, le 8 décembre 1915.

Ancestrami

COUILLARD (Gabriel), sergent, le 1er avril 1917.
CHAIGNET (Albert), caporal, 1er avril 1917.
CHICOISNE (Hippolyte), soldat (5330 D), le 27 juin 1917.
CAMIN (Jean), soldat (5679 D), le 23 septembre 1917.
CARTON (René), soldat (11820 D), le 7 septembre 1917.
DUFOUR (Emile), adjudant, le 19 mars 1919.
DESCHAMPS (Albert), soldat (4400 D), le 13 janvier 1917.
DELBECQ (Edouard), soldat (3531 D), le 3 septembre 1917.
DETHOOR (Henri), soldat (20265 D), le 11 juillet 1919.
DECAN (Benoist), soldat, le 30 novembre 1915.
DUSAUTOIR (Benoist), soldat, 5 août 1916.
DECLERCQ (Jules), soldat, le 9 septembre 1916.
ENVAIN (Abel), sergent, le 3 août 1917.
ERNAULT (Henri), soldat, le 2 juin 1918.
FASQUEL (Jules), soldat (3762 D), le 16 septembre 1916.
FLAMENT (Victor), soldat (4338 G. Q. G.), le 5 janvier 1917.
GIORGI (Pierre), adjudant, le 25 décembre 1916.
GARITTE (Gustave), caporal (3212 D), 16 juillet 1916.
GOORDEN (Victor), soldat (4085 D), le 10 novembre 1916.
HOEDTS (Ernest), adjudant, le 10 février 1916.
HECQUET (Edouard) (3117 D), le 2 juillet 1916.
JALABERT (Marius) (3680 D), le 13 septembre 1916.
LIEBART (Edouard), sergent, le 6 juillet 1919.
LAGATRE (Abdon), soldat (4563 D), le 28 octobre 1916.
LECHÊNE (Fortuné), soldat (5097 D), le 4 juin 1917.
MOLLARD (Jean), caporal, le 1er avril 1917.
MANIER (Nazaire) (2825 D), le 29 avril 1916.
MOREAU (Rémy), soldat (5673 D), le 31 décembre 1917.
QUEVAL (Auguste), le 25 décembre 1916.
ROCCHI (Pierre), sergent, le 5 août 1916.
RYCKEBUSCH (Armand) (2756 D), le 15 avril 1916.
SEGUIN (Alphonse), adjudant, le 29 décembre 1917.
SCHNELL (Auguste), soldat, le 25 décembre 1916.
SIMON (Paul), soldat (1838), le 31 décembre 1915.
SION (Marius), soldat (6230 D), le 22 octobre 1917.
TOUVENAIN (Joseph), sergent, le 13 avril 1916.
TRUC (Félix), soldat (4292 D), le 12 décembre 1916.
VANRENNEMAN (Claude), sergent-major, le 19 mars 1919.
VERGES (Joseph) sergent, le 13 mai 1916.
VERMERSCH (Victor), soldat (3659 D), le 13 septembre 1916.
VANHERSECK (Victor), soldat (5223 D), le 3 juillet 1917.

Ancestramil

ETAT NOMINATIF

des Officiers et Hommes de troupe

tués à l'ennemi

BAC (Henri-Joseph), sous-lieutenant
CALVET (Louis-Jean), capitaine
DEBEY (Jules), lieutenant
GERONIMI (Joseph), sous-lieutenant
AMPEN (Paul-Henri), 2e classe
ARBON (Henri-Jean), 2e classe
BAIL (Auguste-Martin), 2e classe
BAILLEUL (Arthur-Edouard), 2e classe
BASSEL (Paul-Albert), caporal
BAUDENS (Victor-Clément), 2e classe
BECAERT (Lucien-Germain), 2e classe
BEGHIN (Henri), caporal
BEHERRIZE (Pierre), caporal
BERTHE (Jules-François), 2e classe
BEULQUE (Albert), 2e classe
BIGOTTE (Alfred-Henri), 2e classe
BLARY (Charles-François), 2e classe
BORREYE (Albert), 2e classe
BOITEL (Léopold), 2e classe
BREUILLE (Emile-Théodore), caporal
CAMBIER (Alphonse-Désiré), 2e classe
CARRENCOTTE (Aurore), 2e classe
CARREYN (Alphonse-Joseph), 2e classe
CATALAN (Honoré), 2e classe
CHIEUX (Emile-Henri), 2e classe
CORTEYN (Henri-Lucien), sergent
COUDEVILLE (Louis-Julien), sergent
COUTTENIER (Joès-Emile), 2e classe
CORVEZ (Gaston-Jules), 2e classe
DAMBRE (Eugène), 2e classe
DANTOT (Prosper), 2e classe
DAUCHY (Charles-Henri), 2e classe
DEBRIL (Jules-Julien), 2e classe
DECROCK (Emile), 2e classe
DELANTRE (Eugène-Alphonse), caporal
DEMASSET (Clovis-Prosper), 2e classe
DEMOL (Henri-Rémy), 2e classe
DEMOL (Léon), 2e classe
DERVEAUX (Emile), caporal

Ancestramil

DESCHAMPS (Ernest), 2e classe
DHENNIN (Hippolyte), 2e classe
DORIGNAC (surnom VALADE), 2e classe
DRIEUX (Edmond-Elie), 2e classe
DROUILLET (Louis), caporal
DUPIED (Ernest-Georges), sergent
DUYNE (Lucien), 2e classe
FAVIERE (Albert-Fidèle), 2e classe
FLAMENT (Joseph-Denis), 2e classe
GHERBOO (Gaston-François), sergent
GLAISE (Albert-Eugène), 2e classe
GREMBERT (Emile), 2e classe
GUMMIO (Henri-Louis), 2e classe
GUISE (Julien-Joseph), 2e classe
HAUDIQUET (Julien), caporal
HERZOG (Emile), 2e classe
JEHANNO (Joseph-Ange), sergent
LAGINEZ (Anicet-Joseph), 2e classe
LARTISIEN (Achille), 2e classe
LATREMI (Paul), 2e classe
LEBRUN (Jean-Baptiste), 2e classe
LECLERCQ (Henri-Joseph), 2e classe
LEGGHE (Gustave), 2e classe
LEMAITRE (Charles), 2e classe
LETTRY (Joseph-Louis), 2e classe
LIEGE (Fernand), 2e classe
LOOTEN (Gustave), 2e classe
LOMBAERDE (Edouard), 2e classe
LOOTGISTER (Aimé-Désiré) caporal
MACREZ (Paul-Henri), 2e classe
MAITRE (Louis), caporal
MALLAURENT (Jérôme), 2e classe
MARTIN (François), 2e classe
MASQUELET (Maxime), 2e classe
MAUNIER (Antoine), 2e classe
MAXFIELS (Guillaume), 2e classe
MESSELIER (Jean-Baptiste), 2e classe
MORTIER (Désiré), 2e classe
METTO (Jean), sergent
MUCHERY (Alcide), sergent fourrier
NAVEZ (Paul), sergent-major
NICOLAY (Louis), 2e classe
PATOU (Gaston), 2e classe
PENIN (Eugène), 2e classe
PILLIAERT (Auguste), 2e classe
PLECY (Frédéric), 2e classe
PORMENTIE (Georges), 2e classe
PROVO (Charles), 2e classe

Ancestramil

RAULT (Ernest), 2e classe
REBOUX (Gustave), 2e classe
RENEY (Henri), 2e classe
RENOUT (Victor), 2e classe
RICHARD (Arthur), 2e classe
RIELLO (Maurice), 2e classe
ROGER (Pierre), 2e classe
SALOME (Léon), 2e classe
SAINT-OMER (Henri), 2e classe
SCHALLIER (Eugène), 2e classe
SENS (Paul), 2e classe
SIMON (Paul), 2e classe
SOPHYS (Georges), 2e classe
SOUDAN (Gaston), 2e classe
TAILLIEZ (Jules) sergent
TERNYNCK (Jules), 2e classe
THIBAUT (Donat.), 2e classe
TIERSONE (René), 2e classe
TORRENT (François), 2e classe
TRIDON (Georges), 2e classe
TURCQ (Jules), 2e classe
TYRON (Hippolyte), 2e classe
VAESKEN (Gaston), 2e classe
VANBECELAERE (Omer), caporal
VANCAUWEMBERGHE (Alfr.), 2e cl.
VANDENBERGHE (Louis), sergent
VANDERLYNDEN (Achille), 2e classe
VANDEVELDE (Elie), 2e classe
VANDYCKE (Théophile), 2e classe
VANHEE (Georges), 2e classe
VANOVE (Gustave), 2e classe
VERHAGUE (Henri), 2e classe
VANNOBEL (Charles), 2e classe
VANNORENBERGHE (Paul), 2e classe
VANRENTERGHEM (Maurice), 2e cl.
VANSTERBERGHE (François), 2e cl.
VANTHIELT (Julien), 2e classe
VANVELCENAECKER (Charles), 2e cl.
VANWALSCAPPEL (Désiré), 2e cl.
VASSEUR (Léon), 2e classe
VERHEYDEN (Lucien), 2e classe
VERHILLE (Emile), 2e classe
VERMERCH (Henri), 2e classe
VERRONS (Léonard), 2e classe
VERSTAVEL (Ferdinand), 2e classe
VESCHE (Emile), 2e classe
VIEREN (Etienne), 2e classe
VILLENEUVE (Pierre), 2e classe

Ancestramil

VISSE (Henri), 2e classe
VROYLANDT (Albert), caporal
WANNEQUE (Jules), 2e classe
WATTEAU (Max), 2e classe
WASTIN (Edouard), 2e classe
WAESELYNCK (Charles), 2e classe
WALLAERE (Gabin), 2e classe
WYBAURO (Joseph), 2e classe
WIEL (Léon), 2e classe
WEUILLIER (Adolphe), 2e classe

Décédés des suites de blessures

ANJORANT (Joseph), 2e classe
BERTRAM (Emile), 2e classe
BEUREY (Lucien), 2e classe
BOLLENGIER (Julien), 2e classe
BOREZ (Charles), 2e classe
BULSTRAIN (Edmond), 2e classe
CAILLET (Julien), 2e classe
CALVET (Louis), 2e classe
CAPPELAERE (Henri), 2e classe
CLENWERCK (Charles), 2e classe
CHICOISNE (Hippolyte), caporal
DOMMAN (Emile), 2e classe
DUBOEUF (Louis), sergent
DEBUYSER (Paul), sergent
DECLERCQ (Charles), 2e classe
DECOURT (Noël), 2e classe
DEHAEGHER (Eugène), 2e classe
DEGAY (Jules), 2e classe
DELEDICQUE (Eugène), 2e classe
DEMAN (Albert), 2e classe
DENIS (Marcel), sergent
DEROO (Gustave), caporal
DESCHODT (Rémy), 2e classe
DESIRONT (Jean), 1re classe
ESCHALLIER (Pierre), 2e classe
GARITTE (Gustave), caporal
GOYER (Jules), 1re classe
HAQUETTE (Henri), 2e classe
HECQUET (Edouard), 2e classe
HENNART (Paul), 2e classe
HOEVENAGHEL (Marcel), caporal
HONDERMARCK (Emile), adjudant
HOUZE (Raoul), caporal
JOLET (Louis), 2e classe

Ancestramil

KERCKHOVE (Jérôme), 2e classe
LAROYE (Jules), 2e classe
LEBLEU (Melchiade), 2e classe
LEFEBVRE (Jules), 2e classe
LEGRAND (Auguste), 2e classe
NAELS (Arnoult), caporal
NOVO (Henri), 2e classe
OUTTIER (Emile), 2e classe
REGNIEZ (César), 2e classe
RICHAUX (Arthur), 2e classe
DEBOUX (Gaston), 2e classe

Ancestramil